

VOTRE PARTICIPATION

à la vie scolaire de votre enfant.

Au CSPNE, les parents et tuteurs sont invités et encouragés à participer à la vie scolaire de leur enfant, et ce, de la maternelle jusqu'à l'obtention du diplôme d'études secondaires.

L'engagement des parents/tuteurs peut prendre plusieurs formes, mais voici 3 groupes actifs qui nécessitent votre participation.

La collaboration entre la maison, l'école, le conseil scolaire et la communauté joue un rôle important pour assurer la réussite des élèves.



CONSEIL D'ÉCOLE

- Regroupement de plusieurs parents et membres du personnel de l'école et membre de la communauté.
- Les parents doivent être majoritaires lors des rencontres.
- L'objectif est de contribuer à la réussite et au bien-être des élèves au sein de l'école.

[Conseils d'école : Un guide à l'intention des membres](#)



COMITÉ DE PARTICIPATION DES PARENTS (CPP)

- Regroupement composé d'un parent par école du CSPNE et de membres du personnel administratif du CSPNE.
- L'objectif est de contribuer à l'atteinte des objectifs du plan stratégique tout en appuyant les initiatives du Conseil qui veillent à la réussite et au bien-être des élèves au sein du CSPNE.

Le CPP appuie activement les conseils d'école du CSPNE dans leur rôle qui est d'encourager la participation des parents dans l'apprentissage de leur enfant et le partage de renseignements.

[Guide pratique à l'intention des membres des comités de participation des parents : Pour faire une différence](#)



PARENTS PARTENAIRES EN ÉDUCATION (PPE)

- Organisme provincial qui :
 - travaille en étroite collaboration avec les partenaires en éducation;
 - outille les parents dans leur rôle de premiers éducateurs;
 - agit comme porte-parole provincial des parents dont les enfants fréquentent une école de langue française en Ontario.

<http://ppeontario.ca/adhesion>

Si vous avez des questions ou voulez participer à un comité, veuillez aviser la direction de l'école de votre enfant.

